

## Rapport d'activité 2011

### 1. Généralités

En 2011, la CVC a accueilli la Ville de Frauenfeld en tant que 19<sup>e</sup> ville membre qui est représentée par le délégué aux affaires culturelles, Christof Stillhard. Laurence Wagner-Engel (Fribourg), qui a succédé à Markus Baumer, a participé à la Conférence de printemps mais a démissionné de ses fonctions dès l'été. Depuis, le poste de Fribourg reste vacant. Doris Hold (Coire) a quitté la CVC en automne pour suivre une nouvelle orientation professionnelle.

### 2. Rencontre

En 2011, deux Conférences des délégués ont eu lieu:

- les 5 et 6 mai à Thoun
- les 27 et 28 octobre à Lausanne

### 3. Points essentiels des Conférences des délégués

#### Échange d'informations

L'échange d'informations entre les villes membres de la CVC se tient au centre de la Conférence. En outre, des délégués permanents de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) et de l'Union des villes suisses prennent part aux Conférences des délégués. À chaque fois, des « fenêtres » sont réservées aux directeurs de l'OFC et de PH.

#### Ordonnance sur l'encouragement de la culture et les régimes d'encouragement de la Confédération

En perspective de la mise en oeuvre de la nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture de la Confédération, l'Office fédéral de la culture a élaboré l'Ordonnance sur l'encouragement de la culture et les régimes d'encouragement conformément à l'article 28 LEC. Franziska Burkhardt, chef de la section Culture et société de l'OFC, a présenté les projets relatifs aux régimes d'encouragement lors de la Conférence de printemps. Parallèlement à la procédure de consultation qui a suivi, les régimes d'encouragement ont été abordés et développés au sein de groupes de travail avec les délégués des villes, des cantons et de la branche. La CVC a délégué les membres suivants dans les groupes de travail:

- Art. 10 LEC Mesures de sauvegarde du patrimoine culturel: Nicole Kurmann (Winterthour)
- Art. 12 LEC Formation musicale: Doris Hold (Coire)
- Art. 13 LEC Prix, distinctions et acquisitions: Jeannette Voirol (Bâle)
- Art. 14 LEC Soutien d'organisations culturelles: Philipp Burkard (Thoun)
- Art. 15 LEC Promotion de la lecture: Madeleine Herzog (St-Gall)
- Art. 16 LEC Manifestations culturelles et projets: Eszter Gyarmathy (Biel/Bienne)
- Art. 11 OECin Encouragement à la réalisation de films: Jeannette Voirol (Bâle)

De même, la CVC a formulé une prise de position écrite qui a été envoyée au nom de l'Union des villes suisses.

#### Échanges culturels avec l'étranger

##### *Ateliers au Caire (Égypte)*

Les artistes suivants ont pu profiter d'un séjour d'un semestre ainsi que d'une contribution aux frais liés au coût de la vie:

- Isabelle Klaus, Genève (arts visuels, performance)
- Lionel Keller, Aarau (arts visuels, bande dessinée)
- Salomé Bäumlín, Berne (arts visuels)
- Ramona Proyer, Coire (arts visuels)
- Edith Truninger, Winterthour (littérature), 3 mois
- Werner WAL Frei, Winterthour (arts visuels), 3 mois
- Marc Ferrario, Neuchâtel (cinéma, vidéo), 3 mois
- Valerie Losa Frah, Neuchâtel (arts visuels, illustration), 3 mois

#### *Ateliers à Varanasi / Bénarès (Inde)*

Les artistes suivants ont pu profiter d'un séjour d'un semestre ainsi que d'une contribution aux frais liés au coût de la vie:

- Matias D'Huart, Bâle (arts visuels)
- Katrin Hotz, Bienne (arts visuels)
- Karim Patwa, Lucerne (photographie, cinéma)
- Ursula Sulser, Zurich (arts visuels)
- Alain Monod, Fribourg (musique)
- Anne Rochat, Lausanne (performance)

Le contrat avec la Kriya Gallery arrive à échéance fin 2012. La Conférence a décidé de ne pas le prolonger et de suspendre le projet d'atelier en Inde.

#### *Atelier à Gênes*

Le nouvel atelier de la CVC sis dans les locaux de l'Unione Helvetica a été ouvert en juin. Le 17 juin, Eszter Gyarmathy et Anne Jäggi ont participé à son inauguration qui était organisée par le Consulat suisse à Gênes. Les artistes ont montré un vif intérêt pour les mises au concours concernant le nouvel atelier.

Les artistes suivants ont pu profiter d'un séjour de trois mois:

- Hubert Hofmann, Lucerne (arts visuels)
- Cyrill Lim, Zoug (musique, performance)
- Nils Hedinger, Berthoud (cinéma, vidéo)
- Isabelle Sbrissa, Genève (littérature)

#### **Représentations de la CVC**

Les membres de la CVC sont représentés dans les groupes de travail et organes suivants:

- Forum « Culture et économie » (Philipp Burkhard)
- Conférence permanente Danse (Anne Jäggi, Virginie Keller)
- Groupe d'accompagnement « Statistique du financement de la culture » de l'Office fédéral de la statistique (Veronica Schaller)
- Groupe de travail Littérature / Politique du livre (Madeleine Herzog)
- OFC, plate-forme permanente Confédération, cantons, villes (Anne Jäggi)

Jürg Kobel représente la CVC dans les séances plénières de la CDAC.

#### **Ateliers de travail « Conventions de prestations – contrats de subventionnement – controlling »**

Réunis lors de la Conférence à Lausanne, les délégués ont traité les thèmes « con-ventions de prestations - contrats de subventionnement - controlling » dans le cadre d'un atelier de travail. Un bilan ainsi qu'une vue d'ensemble sur les différents aspects du sujet ont été établis sur la base de l'expérience pratique des villes. EN fonction des possibilités, l'élaboration ultérieure de thèses ou d'un document de travail en résultera après d'autres étapes de travail.

#### **4. Message culture**

En 2011, les Chambres fédérales ont discuté et adopté le Message culture qui définit l'orientation stratégique de la politique culturelle de la Confédération. La CVC a eu la possibilité d'intervenir dans la discussion politique:

##### **Hearing CSEC-E**

Une délégation de l'Union des villes suisses (Renate Amstutz, Anne Jäggi) a été invitée au hearing des Commissions de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États qui a eu lieu le 9 juin 2011.

##### **« Art et politique »**

L'Union des villes suisses a défendu ses intérêts quant au Message culture par le biais d'une contribution au forum de discussion « Art et politique », organisé par suisseculture, qui sert de point de rencontre entre les politiciennes/politiciens et les acteurs culturels.

#### **5. Dialogue culturel national**

Un dialogue culturel national tripartite a été lancé en 2011 à l'initiative du Conseiller fédéral Didier Burkhalter. La convention sur le dialogue culturel national a pour objectif de mener un débat général de politique culturelle, de renforcer la collaboration entre les divers échelons étatiques, d'améliorer l'échange d'informations et de mieux coordonner les activités et les efforts de chaque partie. Le dialogue culturel national se déroule aux niveaux politique et factuel, le niveau factuel préparant le dialogue politique. La convention a été élaborée au cours de l'année et signée à Berne le 25 novembre 2011 par les échelons politiques lors du premier dialogue culturel national. En même temps, les parties en présence ont mandaté l'échelon professionnel du dialogue culturel national de présenter un programme de travail à l'échelon politique. La CVC est représentée à l'échelon professionnel par son Comité.

#### **6. Nouvelles villes membres**

Le Comité a approuvé l'admission des villes de Frauenfeld (à partir de 2011) ainsi que de Baden, Sion et Vevey (à partir de 2012) au sein de la CVC.

#### **7. Conférence des Autorités**

Aucune Conférence des Autorités n'a eu lieu durant l'année sous revue. Dans le futur, le Comité de la CVC disposera d'une fenêtre lors des séances du Comité de l'Union des villes suisses afin de permettre une meilleure implication des autorités politiques dans les discussions et intérêts en matière de politique culturelle.

#### **8. Finances**

Les comptes annuels 2011 ont bouclé sur un excédent de 38'646 fr. 20. Fin 2011, la fortune s'élevait à 33'415 fr. 43. 66'576 fr. 13 ont été prélevés sur les provisions pour de nouveaux projets (investissements atelier à Gênes). La révision des comptes a été effectuée par le Contrôle des finances de l'Union des villes suisses (Fiduciaire Blaser Berne) qui recommande à la Conférence des Autorités de donner décharge.

Berthoud, le 26 avril 2012